

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT 2026

SOUTIEN AUX FILIÈRES AGRICOLES
*favorables à la préservation des ressources
naturelles et de la biodiversité*



WEBINAIRE de présentation - 20 mai 2026



Propos introductifs

Christophe BLANC – Directeur régional adjoint
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Cécile THOZET – Directrice Agriculture et Forêt
Région Bourgogne-Franche-Comté

Guillaume HOFFLER – Directeur de la délégation de Besançon
Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse



Présentation de l'AMI et de ses objectifs

👉 Ce qu'est l'AMI

- ✓ Un moyen de proposer un projet à différents financeurs (sous forme simple), en une seule fois
 - = point de contact unique pour les porteurs de projets
- ✓ Permet d'être orienté vers le ou les financements appropriés (évite de déposer un dossier complet de demande de financement inutilement)
- ✓ Permet de bénéficier d'un appui technique et de mises en relation pertinentes pour faire avancer le projet



Présentation de l'AMI et de ses objectifs

☛ Ce que n'est pas l'AMI

- ✓ N'est pas un nouveau dispositif financier (pas de budget ni de modalités de financement associés)
- ✓ N'est pas un portail de demande de subvention
- ✓ Ne crée pas de droit (ex : accord de subvention, autorisation de commencer le projet...)



Présentation de l'AMI et de ses objectifs

Objectifs

- ✓ Développer les cultures et systèmes à « **bas niveau d'impact** »
Ne nécessitant pas ou une très faible utilisation de fertilisants et/ou de produits phytosanitaires
- ✓ Soutenir des **projets de filières** agricoles et alimentaires



Présentation de l'AMI et de ses objectifs

Projets partenariaux, avec un chef de file parmi :

- Les acteurs économiques des filières (de l'amont – agriculteurs – à l'aval)
- Les collectivités territoriales
- Les acteurs de développement agricole et agroalimentaire, de conseil, de recherche...



Présentation de l'AMI et de ses objectifs

Projets à différents stade de maturation, les actions suivantes sont éligibles :

- Les **études** d'émergence : étude de faisabilité ; expérimentation ...
- Les **animations** nécessaires au développement de la filière agricole : mise en œuvre de la démarche (dont concertation et actions participatives) ; sensibilisation et accompagnement technique des exploitants agricoles ...
- La **communication** autour du projet de filière (valorisation, retour d'expérience ...) ;
- Les **investissements** spécifiques permettant de développer et de structurer la filière agricole aux différents échelons (stockage, collecte, transformation, commercialisation, promotion...).



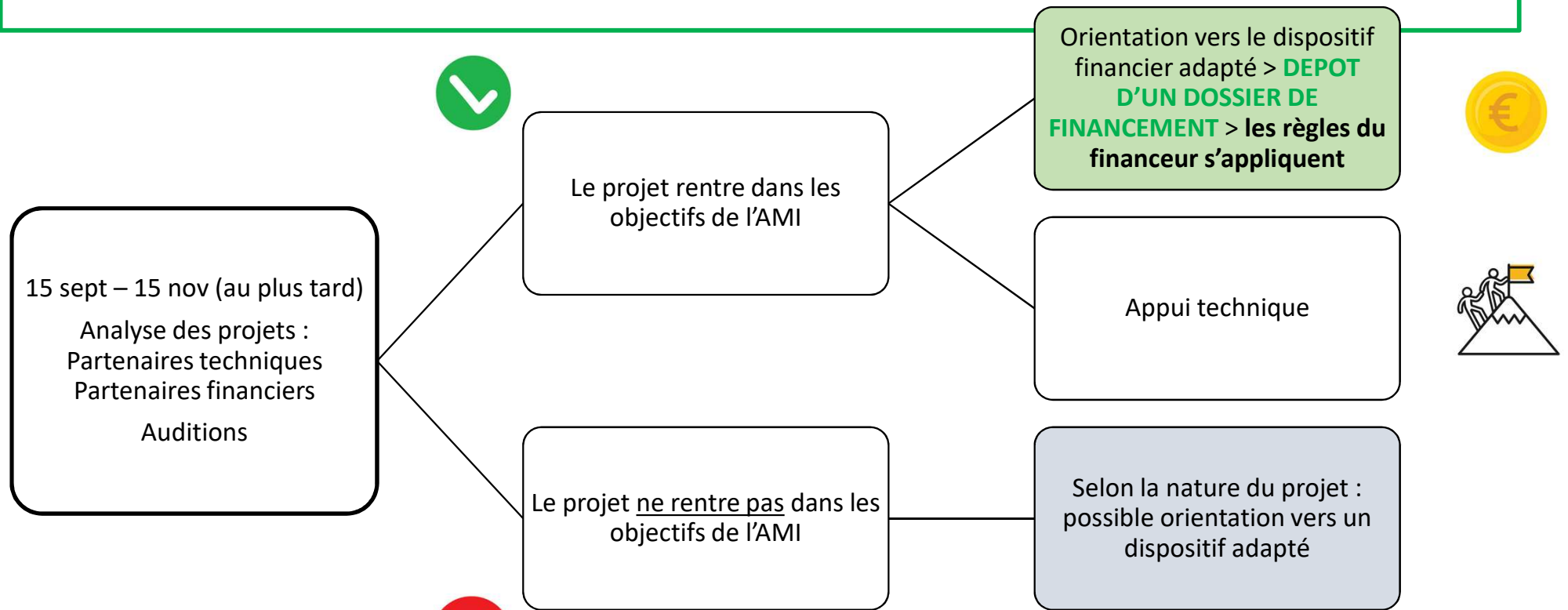
Présentation de l'AMI et de ses objectifs

Les projets doivent porter sur les filières suivantes :

- ❖ Les filières qui valorisent des **systèmes favorables à la non utilisation ou faible utilisation d'intrants** , comme par exemple :
l'agriculture biologique, les systèmes herbagers extensifs, les systèmes bocagers...
- ❖ Les filières qui valorisent des **cultures structurellement économes en intrants** :
le chanvre, le sarrasin, la luzerne, le miscanthus, le sainfoin, ou toute autre culture ne nécessitant pas ou une très faible utilisation de fertilisants et/ou de produits phytosanitaires.



La vie d'un dossier



Procédure pour déposer un projet et/ou poser une question

✓ En ligne : https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/appel_manifestation_interet-2026

✓ Identifiant SIRET obligatoire

- Poser une question et demander à être recontacté
- Déposer un projet

Informations à fournir :

- **Informations du porteur de projet**

- **Présentation du projet** : Partenaires, Synthèse, Contexte, Objectifs, Périmètre, Adéquation du projet avec les enjeux économiques et du territoire, Organisation, Principales phases

- **Plan de financement prévisionnel**



Dispositifs financiers accessibles (exemples)

2016-2019
Emergence
Rencontres et
expérimentations

2020-2022
Montée en puissance

Après 2022
Consolidation
Crise du bio et
problématiques qualité

2019 : création de
l'association SBB
(Producteurs du GAB21 /
Atelier Sarrasin / Moulin
Marion)

La Deshy 21 intègre SBB

Création du GIEE Graines
d'Avenir



SARRASINBIO
BOURGOGNE



Animation filière et appui technique

